



## Communiqué de presse Collège provincial du 9 février 2023

### **Master en Médecine : Le Collège provincial du Hainaut en appelle au Gouvernement et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Le Collège provincial a appris avec consternation la position prise par la Ministre Glatigny dans le dossier d'octroi à l'UMONS de l'organisation d'un master en médecine. L'avis défavorable exprimé par la Ministre vis-à-vis de la demande d'habilitation déposée en co-diplomation avec l'ULB va à l'encontre d'arguments forts et pertinents avancés par les deux institutions universitaires, et d'ailleurs entendus par les instances de l'ARES.

Le Collège provincial estime légitime de proposer un tel master dans la plus grande Province de Wallonie ; une Province marquée par de **graves inégalités de santé**, comme le relèvent depuis plusieurs années les statistiques de l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Attaché à **l'offre d'un enseignement supérieur de proximité**, le Collège rappelle que le Hainaut souffre d'un manque évident de diplômés dans tous les domaines, malgré les efforts déjà consentis par les Hautes Ecoles et les Universités. Ce différentiel négatif de jeunes Hainuyers inscrits dans les filières supérieures constitue un **frein évident au redéploiement** de la Province. Et c'est particulièrement le cas dans les professions médicales.

**Le Collège provincial en appelle donc le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et son Parlement à ne pas suivre la position de la Ministre.**

L'expérience positive du Master en Pharmacie organisé conjointement depuis trois ans par l'UMONS et l'ULB montre la pertinence d'un tel partenariat. Celui-ci ne pourra qu'**enrichir la dynamique du pôle hainuyer** dans lequel la Haute Ecole Condorcet apporte une offre complémentaire en formations paramédicales. De véritables atouts et promesses d'autres synergies avec le réseau des centres de recherches universitaires et privés du territoire hainuyer, et cela sans le moindre doublon.

Au-delà de toute autre considération, ce sont **les attentes des citoyens du Hainaut** qu'il faut entendre. La précarité économique et sanitaire de certaines zones de la Province, le vieillissement de la population et la pénurie de médecins de plus en plus préoccupante sont autant d'arguments en faveur de la création d'un Master au cœur du Hainaut, Province rassemblant 37% de la population wallonne.

Le Collège provincial exhorte donc les élus de la Fédération Wallonie-Bruxelles à **privilégier l'intérêt général, l'accès aux soins et le bien-être des citoyens** au moment de la prise de décision qui leur appartient au premier chef.